



Colmar-Berg, le 23 août 2023

*Administration communale de
Colmar-Berg*

AVIS AU PUBLIC

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la SARL TK ELEVATOR Luxembourg a sollicité auprès du Ministre du Travail et de l'Emploi une autorisation relative à l'installation et à l'exploitation d'un monte-escaliers à Colmar-Berg, 15, rue de Luxembourg.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 24 août au 7 septembre 2022 inclusivement.

Colmar-Berg, le 23 août 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre,

le secrétaire,

